



## Questions aux candidats aux élections municipales Des 15 et 22 mars 2026

### Social - Qualité de vie

#### • Quels sont vos projets concernant la famille ?

Nous prévoyons, dans votre quartier, l'ouverture d'une crèche de 30 berceaux que nous avons négociée dans le programme immobilier prévu sur le terrain de Décathlon.

Nous allons développer les services de la « Maison de la Famille » qui héberge déjà la PMI (Protection Maternelle et Infantile), le relais petite enfance et un lieu d'accueil enfant/parent où se déroule régulièrement des ateliers enfants/parents. La « Maison de la Famille » va renforcer ses actions de soutien aux parents en programmant de nombreux ateliers sur le « Bien manger », le « Bien dormir », le « Bien bouger », la santé mentale, la gestion des émotions et du stress, le harcèlement scolaire.

Nous allons continuer l'accompagnement des familles monoparentales et des familles en réinsertion en accueillant leurs enfants en priorité à la crèche.

Nous voulons poursuivre le dispositif de transition vers l'école et les mini-concerts dans les crèches.

Enfin nous mènerons les adaptations nécessaires pour obtenir l'écolabellisation de toutes nos crèches et le label « Ville amie des enfants ».

#### • La mise en place d'une cuisine centrale pour les écoles permettrait de fournir des repas de meilleure qualité (moins de conservateurs, de sucres...) de privilégier les circuits courts et les producteurs locaux et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Quel est votre avis sur ce sujet ?

### Qualité de vie de la Borde

Association locale d'usagers au titre de l'article L.121-5 du Code de l'urbanisme. Arrêté N° 09-142/DDD du 28/10/2009  
Membre actif de l'association CADEB agréée protection de l'environnement – arrêté n°78-2023-01-04-00003

- Siège social : 3 avenue Molière 78360 Montesson
- Courriel : [qvlb@qvlb-montesson.fr](mailto:qvlb@qvlb-montesson.fr) - Site internet : [www.qvlb-montesson.fr](http://www.qvlb-montesson.fr)
- Tél : 01 39 13 07 11
- Page : 1/8 – ma 260219



Nous soutiendrons le projet de cuisine centrale intercommunale destiné à desservir prioritairement les établissements scolaires de l'Agglomération. Dans ce projet, la cuisine centrale pourrait également être associée à une légumerie, permettant d'ouvrir des débouchés supplémentaires à nos maraîchers.

**• Le déplacement du conservatoire de musique fait-il partie de vos projets proches ? Quelle serait son lieu d'implantation ? Que deviendrait l'espace libéré ?**

Notre projet est de créer un Espace Culturel intégrant le Conservatoire, des salles d'expositions et de spectacles ainsi qu'une « Micro-Folie » qui offrira un accès virtuel ludique aux œuvres de nombreux musées et à des expositions.

Cet Espace Culturel est envisagé sur le site de l'actuel conservatoire.

**• Que prévoyez-vous d'implanter au 21, place Pierre-et-Marie-Curie (Pizzeria actuellement) ?**

La mairie est en phase de négociation avec le gérant actuel. Nous réfléchissons à un équipement public pour le choix duquel nous organiserons une concertation avec le quartier.

**• Quelles activités et animations envisagez-vous pour les 3 quartiers ? Garderez-vous celles déjà en place et en créez-vous d'autres ? Lesquelles ?**

Nous prévoyons de conserver toutes les animations actuelles (fête du pâté à la Carmen, jumelage,...) et de donner plus d'ampleur à certaines d'entre elles dont le festival de l'eau qui se déroule dans votre quartier.

Nous poursuivrons aussi tous les ateliers culturels et les salons déjà existants et continuerons d'accompagner les associations culturelles montessonaises dans leurs initiatives.

Nous voulons lancer des expositions culturelles hors les murs dans les trois quartiers et accueillir au Parc départemental des concerts à l'image du Garden Jazz qui s'est déroulé pendant la fête de la musique.

Nous organiserons également un nouveau jumelage avec une ville portugaise.

**• Quelles solutions comptez-vous apporter pour améliorer le stationnement sur le domaine public de la commune, le parking du Mont-Royal verra-t-il le jour ?**

Nous sommes bloqués dans le déploiement de ce projet de parking par Ile-de-France Nature qui refuse de céder certaines de ses parcelles agricoles indispensables à la bonne réalisation du projet.

Nous poursuivrons les études et les négociations avec la volonté d'aboutir à la création de ce parking.

**• Les trottoirs, parfois en mauvais état, sont très souvent encombrés par des véhicules, des poubelles, des haies non taillées. Quelles mesures pensez-vous prendre pour remédier à ces incivilités, et surtout faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite ?**

Des arrêtés municipaux existent sur tous ces sujets. Pour les faire appliquer, il faut faciliter la remontée d'information vers la Police municipale. C'est pourquoi, nous allons créer un module spécifique de remontée des incidents à la Police municipale dans l'application smartphone « e-Montesson ».

**• Quelles activités économiques envisagez-vous pour le Centre, Les Rabaux et La Borde ? Comment inciteriez-vous des entreprises à venir s'installer ?**

La commune n'a plus la compétence économique qui est exercée par la communauté d'Agglomération C.A.S.G.B.S. C'est donc en collaboration avec elle que la ville met en avant son potentiel économique pour attirer les nouveaux porteurs de projets.

Nous prévoyons d'appuyer la Communauté d'Agglomération pour le projet de création d'une Zone d'Activité économique dans le quartier du Centre.

Nous n'envisageons aucun nouveau projet sur le quartier des Rabaux.

Enfin sur le quartier de La Borde, seules les parcelles de Carrefour sont susceptibles d'accueillir des commerces supplémentaires. Mais Carrefour n'a aucun projet en ce sens pour l'instant.

**• La non-extension de Carrefour bloque tout projet d'aménagement de ses abords. Que prévoyez-vous ? Pourrez-vous influencer sur l'entretien et la sécurité de la zone commerciale ?**

Nous avons le projet de revoir l'entrée de ville en limite de Sartrouville et le début de l'Avenue Gabriel Péri.

Le centre commercial Carrefour se situe sur une parcelle privée sur laquelle le pouvoir d'intervention de la municipalité est limité sauf en cas de risques majeurs comme celui d'insalubrité. Nous continuerons à dialoguer avec la direction de Carrefour pour assurer le respect des normes de sécurité et un meilleur entretien afin d'améliorer la cohabitation avec le voisinage.

## **Environnement – Lutte contre le réchauffement climatique – Développement durable**

- **L'activité agricole dans la plaine apparaît en régression, il y a moins de rotations de cultures, des terres sont laissées en friche et sont peu ou pas entretenues. Envisagez-vous de renforcer l'activité agricole et de supprimer les friches qui sont sources de risques d'incendie ?**

Nous soutiendrons le projet d'Agryparc porté par le Département des Yvelines sur une emprise foncière lui appartenant et piloté par Nicole Bristol dans le cadre de sa délégation de Vice-Présidente à l'Environnement. Ce projet prévoit la réhabilitation de nombreuses friches.

Quant à l'activité agricole, elle n'est pas en régression et les agriculteurs seraient plutôt à la recherche de parcelles cultivables supplémentaires.

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération, nous mènerons des actions d'accompagnement des agriculteurs pour renforcer leur activité.

- **L'arrosage abondant de certains champs entraîne la stagnation d'eau proche des habitations et favorise la prolifération du moustique tigre. Que comptez-vous faire dans ce domaine ?**

Pour favoriser une meilleure infiltration des eaux, nous réaliserons des noues paysagères là où elles s'avèrent possibles.

En ce qui concerne la prolifération des moustiques tigres, nous installerons des bornes anti-moustiques et nous continuerons à collaborer avec l'Agence Régionale de Santé pour trouver des solutions à ce phénomène notamment par des campagnes de communication massive.

- **Protégerez-vous les alignements d'arbres du quartier de La Borde ? Comment assurerez-vous leur entretien et quels traitements annuels prévoyez-vous ?**

Nous continuerons d'appliquer la charte de l'arbre que nous avons élaboré pendant le mandat écoulé et qui prévoit de maintenir le patrimoine arboré existant.

En ce qui concerne le tigre du platane, nous relancerons les protocoles mis en place au début du mandat écoulé qui ont permis pendant un certain temps d'en réduire la présence.

## **Mobilité**

- **Échangeur A14 : quelle est votre position quant à son accès dans la plaine de Montesson/Carrières-sur-Seine ?**

Nous refuserons l'ouverture d'un accès de l'autoroute A14 sur le territoire de Montesson si cette ouverture ne recueille pas clairement l'accord des Montessonnais. Pour l'heure, cette ouverture n'est autorisée par aucun document d'urbanisme s'appliquant à notre territoire.

- **Ralentisseurs : allez-vous engager des travaux pour mettre aux normes les nombreux passages surélevés qui ne répondent pas au décret n° 94-447 du 27 mai 1994 ?**

Oui, nous engagerons des travaux pour mettre aux normes les passages surélevés qui ne le seraient pas et qui à notre connaissance ne sont pas si nombreux. D'ailleurs, nous sommes en discussion avec votre association pour procéder à des modifications sur celui du chemin de l'Espérance.

- **Pistes cyclables : prévoyez-vous de nouvelles pistes ? Comptez-vous modifier les pistes qui se trouvent sur les trottoirs et qui sont non conformes à une cohabitation piétons/vélos ?**

Nous prévoyons une piste cyclable pour relier celle du chemin de l'Espérance à celle du quai George Sand.

Dans le cadre du plan vélo de la communauté d'Agglomération C.A.S.G.B.S, nous exigerons la réalisation du réseau de pistes cyclables en direction des gares et des établissements scolaires.

- **Dans le cadre de la protection des piétons, plus particulièrement de celle des enfants, la mise en place d'une interdiction de stationner pour les véhicules près des passages piétons est prévue avant la fin de l'année. Comptez-vous appliquer cette disposition ?**

Oui, nous avons déjà recensé les endroits concernés et comptons adapter le marquage au sol.

## **Sécurité**

**• Police municipale : comment sera-t-elle contrôlée ? Qui lui donnera ses orientations de travail ? Avez-vous l'intention d'augmenter les effectifs ? Dans l'affirmative, dans quel but et pour quelles missions, sachant que cela a un coût ? Une mutualisation de moyens peut-elle être envisagée avec les communes limitrophes ?**

La police municipale est sous l'autorité du maire qui définit ses orientations et ses priorités. Durant le mandat écoulé, nous avons réorienté son action sur ses missions de sécurité.

Les expériences de mutualisation qui ont été faites par des villes voisines n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

Notre priorité est donc de créer un Centre de Supervision Urbain communal fonctionnant 24h/24h qui assurera la nuit une astreinte téléphonique et auquel nous proposerons aux habitants de connecter leur système d'alarmes personnel.

Nous avons au cours de ce mandat augmenté les effectifs de la police municipale et commencé à allonger les horaires de présence de la police municipale. Nous continuerons à étendre ses plages horaires de présence en semaine et le week-end, de jour comme de nuit.

**• Caméras de surveillance : de nouvelles caméras seront-elles implantées ? Combien et où ?**

Nous voulons prioritairement terminer la dernière tranche du maillage de la vidéo-protection, qui concerne le quartier du Centre.

## **Commissions consultatives – Communication avec les services de la Mairie**

**• Comptez-vous associer les habitants, les associations dans des commissions telles que celle de l'urbanisme, de la fiscalité (CCID), de la sécurité, de la circulation etc. ?**

Oui. Dans tous ces domaines et notamment dans celui de l'urbanisme, les habitants seront associés dans le cadre de comités réguliers dont certains existent déjà.

**• Quels moyens de communication envisagez-vous pour faciliter l'échange avec les habitants ?**

Outre le module de signalement des incidents, dont nous avons parlé auparavant, nous avons pour projet de créer un système d'alarme municipal.

Nous insérons également dans l'application « e-montesson » un module d'entraide entre les habitants et un chatbot pour permettre aux habitants d'obtenir des réponses rapides à leurs questions.

Enfin, nous renforcerons le dialogue avec les Montessonnais par la mise en place de votations citoyennes en intégrant dans l'application « e-montesson » un module de sondage.

Nous prévoyons de continuer de réunir toutes les instances participatives créées pendant le mandat écoulé.

Nous prévoyons d'augmenter la fréquence des balades urbaines et des mairies mobiles, dispositifs également créés pendant le mandat écoulé, et ce dans tous les quartiers.

### **Entretien et propreté**

• **Que comptez-vous faire pour rendre plus agréables les différents quartiers. Pour La Borde, prévoyez-vous la réfection des places Berthelot et Pierre-et-Marie-Curie, qui sont laissées à l'abandon depuis trop longtemps ?**

Nous prévoyons de réaménager les places Berthelot et Pierre et Marie Curie.

Pour l'entretien et la propreté, nous maintiendrons l'enveloppe budgétaire actuelle qui a été largement augmentée durant le mandat écoulé et veillerons à ce qu'elle soit utilisée avec un maximum d'efficacité.

### **Urbanisme**

**Les OAP prévoient 1620 logements avec au moins 40% de logements sociaux.**

- **Combien de logements prévoyez-vous de construire dans les 10 ans ?**
- **Pensez-vous pouvoir diminuer le pourcentage de logements sociaux ?**

Les OAP de Terres Blanches 2 (700 logements) et de Théophile Roussel (250 logements) ne sont plus d'actualité.

Le nombre de logements sociaux réalisables dans les OAP n'est donc plus que de 670 logements et leur réalisation peut prendre plus de 10 ans.

En revanche, nous ne pouvons pas échapper à l'obligation d'atteindre 25% de logements sociaux, car c'est la loi. Aujourd'hui le pourcentage de logements sociaux à Montesson atteint presque 21%. En raison de cette insuffisance en logements sociaux, la commune a perdu son droit de préemption et paie une amende annuelle de 230000 euros, qui annule complètement la dotation globale de fonctionnement qu'elle perçoit comme aide de l'Etat.

### **Fiscalité communale**

- **Concernant la taxe foncière, avez-vous pour objectif de réduire le taux d'imposition ?**
- **Comment financerez-vous les investissements prévus ? Quels sont ces projets ?**

L'augmentation des bases de la taxe foncière résulte de décisions de l'Etat, la commune ayant juste une action sur le taux. Durant le mandat écoulé, nous avons baissé ce taux de 3%. Montesson a le plus bas taux des communes de la CASGBS et n'a aucune dette.

Baisser le taux, c'est diminuer la capacité d'autofinancement des investissements et donc les remettre en cause. C'est aussi remettre en cause des services appréciés des Montessonais.

Pour financer les investissements prévus, nous actionnerons des leviers qui nous permettront de reconstituer des excédents budgétaires importants dès 2027. Nous financerons nos investissements grâce à ces excédents budgétaires et à la recherche systématique de subventions.

### **Questions subsidiaires**

- **Quelle sera la disponibilité de Monsieur ou Madame le Maire ?**

Nicole Bristol n'exerçant plus d'activité professionnelle, sa disponibilité est totale.

Cela la préserve aussi de conflits d'intérêt.

- **Comment percevez-vous notre association ?**

Nous percevons votre association comme un interlocuteur privilégié qui fait remonter les attentes de son quartier.